

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du mercredi 29 avril 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à 18 heures, selon convocation du 22 avril 2026.

Etaient Présents : Monsieur Michel ROUSSEAU Maire, Monsieur Didier BAIGE Adjoint. Madame Élise THIBAUD, Adjointe. Mesdames Lise KNIES, Aurore DOMONT, Emeline GOURMEL, Karina LYPKA, conseillères municipales. Messieurs Patrick CLAUSS, Jérôme COURNIL, Stéphane MENU, conseillers municipaux.

Était représenté : Monsieur Jacky Duplouich par Monsieur Michel Rousseau
Madame Elise THIBAUD 2ème Adjointe a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026
- Vote des taux d'imposition 2026
- Affectation du résultat cumulé de fonctionnement 2025
- Vote du budget primitif 2026
- Dompiere de France, cotisation 2026
- Demande de subvention auprès du conseil départemental
« Aménagement du bourg, secteur camping » Programmation CTD 2026
- Etablissement de la liste des membres de la commission communale des impôts directs
- Questions et informations diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II-Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la dernière réunion.

Aucune observation n'étant formulée le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés. Le procès-verbal du 31 mars 2026 est ainsi arrêté.

III – Vote des taux d'imposition 2026

Le Maire propose de ne pas changer les taux et d'appliquer les taux des taxes, TFB - TFNB – TH comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties.....32.58 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....39,39 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires..... 7.62 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix POUR vote les taux ci-dessus pour l'année 2026.

IV – Affectation du résultat cumulé de fonctionnement 2025

Après avoir rappelé les résultats de l'année antérieure et présenté le résultat des sections de fonctionnement et d'investissement de l'année 2025, le Maire donne lecture du projet de la délibération aux membres du Conseil et propose l'affectation suivante :

Le Maire propose l'affectation suivante :

La somme de **56 163.87 €** sera inscrite à la ligne 002 en recette de la section de fonctionnement du budget principal 2026.

La somme de 35 000 € en provenance du résultat cumulé de fonctionnement sera affectée en réserve complémentaire et inscrite à l'article 1068 en section d'investissement recettes du budget communal 2026.

Le Solde cumulé de 64 231.88 € sera inscrit à la ligne 001 en recette de la section d'investissement du budget principal 2026.

Le conseil municipal, approuve l'affectation proposée ci-dessus et la vote à 11 voix POUR.

V- Vote du budget primitif 2026

Le Maire présente le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 564 295.99 € RECETTES : 564 295.99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 287 918.35 € RECETTES : 287 918.35 €

Le budget primitif 2026 est voté à 11 voix POUR.

Pour information : Conformément à l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel ; dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %.

VI- Dompiere de France, cotisation 2026

Le conseil municipal autorise le Maire à 11 voix POUR à mandater la cotisation 2026 d'un montant de 37.80 € à l'association des Dompiere de France.

VII Demande de subvention auprès du conseil départemental -Programmation CTD 2026

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 6 décembre 2024, le conseil avait délibéré pour demander une subvention auprès du Département de la Haute-Vienne pour le projet « Aménagement du bourg, secteur camping ».

Il précise au conseil qu'il est nécessaire de renouveler cette demande au titre des CTD programmation 2026. Le conseil approuve à 11 voix POUR et sollicite le Maire pour déposer un nouveau dossier.

VIII -Etablissement de la liste des membres de la commission communale des impôts directs

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de fournir une liste de 24 contribuables au service des finances publiques, qui désignera parmi les noms proposés par la commune 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour siéger au sein de la commission communale des impôts directs.

Les personnes retenues seront informées par la mairie par mail ou courrier.

IX – Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Michel Rousseau

***Bail mixte (commerce multiservices et logement)**

Le Maire informe le conseil qu'un bail mixte a été rédigé pour les deux locations (commerce multiservices et habitation) afin de ne pas dissocier le logement locatif de l'activité du commerce. Dans le cadre de la préparation pour l'ouverture et l'inauguration du restaurant « La table d'Aurore », une réunion a eu lieu en présence du Maire, des adjoints et d'Aurore, la future gérante. L'envoi d'invitations et distribution de flyers seront effectués pour annoncer l'ouverture du restaurant prévue le 14 mai 2026 à 17 heures.

***Responsables du bourg et des villages**

Le Maire propose aux élus d'établir un tableau répertoriant tous les villages avec le nom et les coordonnées des élus afin de permettre un contact pour les administrés en cas de besoin.

***Journée d'accueil des Maires à la Préfecture**

Le Maire informe le conseil que Monsieur le Préfet recevra les Maires mardi 19 mai 2026 à 9h15 à la Préfecture pour présentation des services de l'Etat.

***Centre de secours et d'incendie de Magnac-Laval**

Le Maire communique à chaque Elu le programme de la journée du samedi 23 mai 2026 relatif à la cérémonie des 80 ans du centre de secours de Magnac-Laval.

***Déclaration de sinistre**

Le Maire informe le conseil qu'un devis de la société Dalkia a été adressé à la mairie suite à la chute d'un arbre au camping, occasionnant une coupure d'alimentation électrique de notre site. Une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de notre assureur.

***Cérémonie du 8 mai 2026**

Les invitations ont été adressées aux élus

***Info :** le Maire informe le conseil que les courriers sollicités lors de la réunion du 14 avril 2026, Courriers Bandes sonores (DIRCO) et mise sous surveillance de terrains (SAFER) ont été envoyés.

Intervention de Madame Elise Thibaud et de Lise Kniès

***Ecole**

Mesdames Thibaud et Kniès donnent le compte-rendu du rendez-vous du vendredi 24 avril 2026 avec Monsieur Robin Lalait, Professeur des écoles.

Une nouvelle organisation de notre RPI avec les communes de Saint-Léger-Magnazeix et de Saint-Hilaire-la-Treille est en prévision, notre école accueillerait les grandes sections et les CE2 seraient scolarisés à l'école de Saint-Hilaire-la-Treille, suite à la proposition de Mme Soares de l'inspection académique pour rééquilibrer les effectifs des 3 classes du RPI.

Une réunion aura lieu avec les Maires, les Elus en charge des affaires scolaires et les enseignants des 3 communes pour valider cette décision.

Intervention de Monsieur Didier Baige et Monsieur Jérôme Cournil

***Acquisition tracteur et broyeur**

La commune souhaite remplacer le tracteur et le broyeur.

Messieurs Baige et Cournil établiront un cahier des charges celui-ci sera transmis à plusieurs entreprises pour la mise en concurrence.

Intervention de Madame Emeline Gourmel

***AFPAR**

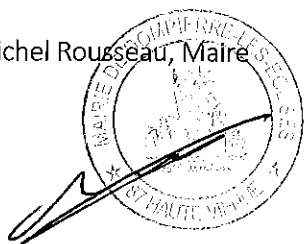
Madame Gourmel donne le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2025 de l'AFPAR qui a eu lieu le 23 avril 2026, suite au renouvellement des membres du bureau de l'association, elle occupe le poste de secrétaire du bureau de l'AFPAR.

Afin de faire connaître les missions de l'AFPAR, Madame Gourmel indique qu'une information sera envoyée à la mairie pour parution dans le prochain bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt et une heures et onze minutes.

Signatures :

Michel Rousseau, Maire



Elise Thibaud, Secrétaire de séance



